



Décision du Président n° 2025-03

Arrêté pour procéder à un mouvement de crédit entre deux chapitres du budget 2025 (art. L 5217-10-6 du CGCT)

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 5217-10-6 ;
Vu la délibération n° 202504_05bis du 7 avril 2025 de délégation au Président ;
Vu le budget primitif de la Communauté de Communes de la Vallée Verte pour l'année 2025 ;

Considérant la nécessité de procéder à un mouvement de crédit entre les chapitres 21 et 13 ;

Arrête :

ARTICLE 1er : Autorisation est donnée de transférer la somme de cinquante-cinq mille euros soit 55 000€ du chapitre 21 vers le chapitre 13.

ARTICLE 2 : Le Trésorier de la Communauté de Communes de la Vallée Verte est chargé de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera affiché et une copie sera transmise au contrôle de légalité.

Fait à Boège, le 14 novembre 2025

Le Président,
Jean-Paul MUSARD

Communauté de Communes
de la VALLÉE VERTE

131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 BOÈGE

Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65

Internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 Novembre à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 19

Date de la convocation : 04 Novembre 2025

Présents : MUSARD Jean-Paul – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick - CHARDON Patrick VAUDAUX Célia – Martine NOVEL - DESBIOLLES Laurent - ROCH Jacqueline - VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine - Patrick SAILLET - BONNET Pierre – VILLARET Bernard – LETONDAL Vincent - CHAUTEMPS Pierre - Julie VERDAN - BOGILLOT Emmanuel - BRON Marc.

Absents excusés : SCHERRER Fabienne - BOSSON Jean-François - Christian NAMBRIDE - DETRAZ Laurent.

Absents : BAUD-GRASSET Joël.

Pouvoirs :

- Jean-François BOSSON donne pouvoir à Patrick CHARDON.

Secrétaire de séance : Frédéric GUIBERTI.

Monsieur Patrick CHARDON a du quitter la réunion de Conseil Communautaire avant la fin, il n'a donc pas pris part au vote de cette décision.

N° 202511_05

OBJET : Carte cadeau personnel

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire comme chaque année d'offrir des cartes cadeaux à l'ensemble du personnel. Le montant proposé pour chaque agent est de 100€.

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

POUR : 18

CONTRE: /

ABSTENTION :

VALIDE la proposition proposée par le Président d'offrir une carte cadeau de 100 € à chaque agent.

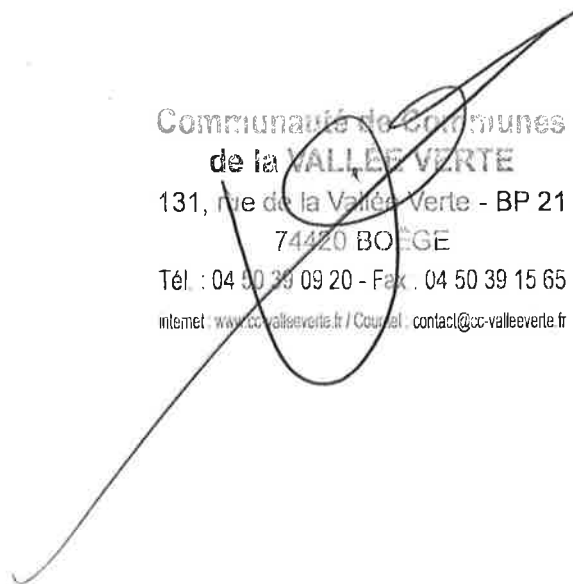
AUTORISE le président à signer tous les documents administratifs, contrats et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance
Frédéric **GUIBERTI**



Le Président
Jean-Paul **MUSARD**



Communauté de Communes
de la **VALLÉE VERTE**
131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 BOËGE
Tél : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65
Internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 Novembre à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 19

Date de la convocation : 04 Novembre 2025

Présents : MUSARD Jean-Paul – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick - CHARDON Patrick VAUDAUX Célia – Martine NOVEL - DESBIOLLES Laurent - ROCH Jacqueline - VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine - Patrick SAILLET - BONNET Pierre – VILLARET Bernard – LETONDAL Vincent - CHAUTEMPS Pierre - Julie VERDAN - BOGILLOT Emmanuel - BRON Marc.

Absents excusés : SCHERRER Fabienne - BOSSON Jean-François - Christian NAMBRIDE - DETRAZ Laurent.

Absents : BAUD-GRASSET Joël.

Pouvoirs :

- Jean-François BOSSON donne pouvoir à Patrick CHARDON.

Secrétaire de séance : Frédéric GUIBERTI.

N° 202511_04

OBJET : Convention de Partenariat avec la DGFIP.

Monsieur le Vice-président informe que cette convention est proposée dans le cadre de la modernisation de la gestion publique locale et de l'amélioration de la qualité des comptes. Il s'agit d'une démarche volontariste visant à accroître l'efficacité des circuits comptables et financiers et le service rendu aux usagers, et à renforcer leur coopération.

Ce partenariat a été évoqué dès 2023 au cours d'une réunion sur la qualité des comptes au cours de laquelle les acteurs ont émis le souhait de s'engager dans une démarche de coopération renforcée.

Un état des lieux réalisé par les partenaires et une réflexion sur l'amélioration de la qualité d'exécution des missions communes ont permis d'identifier les besoins et les attentes mutuels et de définir conjointement les actions à engager et les domaines à prioriser.

La mise en place de la responsabilité des gestionnaires publics au 1er janvier 2023 est propice à la conclusion d'un engagement partenarial permettant aux partenaires de contractualiser

leurs engagements réciproques et de fixer des objectifs organisés autour d'axes majeurs de progrès en matière de gestion publique locale, à savoir :

- Finaliser la dématérialisation des échanges.
- Améliorer l'efficacité des procédures, en modernisant et en optimisant les chaînes de recettes et de dépenses.
- Offrir une meilleure lisibilité des comptes aux décideurs en améliorant la qualité comptable.
- Développer l'expertise comptable, fiscale, financière et domaniale au service des responsables.

Les axes de travail se déclinent en fiches-actions, annexées au présent engagement partenarial.

Monsieur le Vice-président demande aux élus du Conseil Communautaire de bien vouloir autoriser le Président à signer cette convention.

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré :

POUR : 20 (dont 1 procuration)

CONTRE:/

ABSTENTION :

AUTORISE :

- le Président à signer cette convention de partenariat.
- le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires qui interviendront pour mener à bien ce projet.
- le Président à signer tous documents qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance
Frédéric **GUIBERTI**



Le Président
Jean-Paul **MUSARD**



Communauté de Communes
de la **VAL LEE VERTE**
131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 BOËGE
Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65
internet : www.cc.valléeverte.fr / Courriel : contact@cc-valléeverte.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 Novembre à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 19

Date de la convocation : 04 Novembre 2025

Présents : MUSARD Jean-Paul – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick - CHARDON Patrick VAUDAUX Célia – Martine NOVEL - DESBIOLLES Laurent - ROCH Jacqueline - VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine - Patrick SAILLET - BONNET Pierre – VILLARET Bernard – LETONDAL Vincent - CHAUTEMPS Pierre - Julie VERDAN - BOGILLOT Emmanuel - BRON Marc.

Absents excusés : SCHERRER Fabienne - BOSSON Jean-François - Christian NAMBRIDE - DETRAZ Laurent.

Absents : BAUD-GRASSET Joël.

Pouvoirs :

- Jean-François BOSSON donne pouvoir à Patrick CHARDON.

Secrétaire de séance : Frédéric GUIBERTI.

N° 202511_02

OBJET : Demande subvention DETR 2025 pour le projet de réaménagement de l'espace sportif polyvalent

M. Patrick CHARDON, Vice-Président en charge des travaux, présente au conseil communautaire le projet de réaménagement de l'espace sportif polyvalent, pour un montant de 5 817 012 € HT.

Afin de mener à bien cette opération, il est nécessaire de solliciter des financements extérieurs. Certains financements ont déjà été obtenus auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

Il propose donc de déposer une demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), auprès de M. le Préfet de la Haute-Savoie.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Dépenses		
Montant travaux (hors options)	5 083 487	
Honoraires maîtrise d'œuvre	578 525	
Missions SPS et CT	72 000	
Etudes diverses	83 000	
Total dépenses	5 817 012	
Recettes		Pourcentage
Subventions :	4 400 000	77,40
DETR	400 000	8.60
Plan Ruralité (notifiée)	1 000 000	17,20
FDIS 2024 (notifiée)	500 000	8.60
FDIS 2025 (demandée)	500 000	8.60
FDIS 2026 (à venir)	1 000 000	17,20
FDIS 2027 (à venir)	1 000 000	17,20
Fonds propres	1 417 012	24,40
Total recettes	5 817 012	100.00

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré :

POUR : 20 (dont 1 procuration)

CONTRE:/

ABSTENTION :

AUTORISE :

- le Président à déposer une demande de DETR.
- le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires qui interviendront pour mener à bien ce projet.
- le Président à signer tous documents qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance
Frédéric **GUIBERTI**



Le Président
Jean-Paul **MUSARD**

Communauté de Communes
de la VALLÉE VERTE
131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 BOËGE
Tél : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65
Internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 Novembre à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 19

Date de la convocation : 04 Novembre 2025

Présents : MUSARD Jean-Paul – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick - CHARDON Patrick VAUDAUX Célia – Martine NOVEL - DESBIOLLES Laurent - ROCH Jacqueline - VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine - Patrick SAILLET - BONNET Pierre – VILLARET Bernard – LETONDAL Vincent - CHAUTEMPS Pierre - Julie VERDAN - BOGILLOT Emmanuel - BRON Marc.

Absents excusés : SCHERRER Fabienne - BOSSON Jean-François - Christian NAMBRIDE - DETRAZ Laurent.

Absents : BAUD-GRASSET Joël.

Pouvoirs :

- Jean-François BOSSON donne pouvoir à Patrick CHARDON.

Secrétaire de séance : Frédéric GUIBERTI.

N° 202511_03

OBJET : Demande subvention Fond vert pour le projet de réhabilitation du gymnase.

Monsieur CHARDON informe les élus du Conseil Communautaire qu'une demande de subvention relative aux fonds verts sera déposée pour le gymnase.

Pour rappel, le Fond vert accompagne les acteurs locaux dans des projets de transformation écologique de leur territoire. Collectivités territoriales, associations et entreprises éligibles peuvent bénéficier de financements pour trois types d'actions :

- ❖ le renforcement de la performance environnementale dans les territoires ;
- ❖ l'adaptation au changement climatique des territoires ;
- ❖ l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Ces actions ont en commun d'associer des mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation des territoires au changement climatique, notamment en améliorant la résilience des territoires face aux risques naturels. Le Fonds vert est un des instruments phares du financement de la troisième édition du Plan national d'adaptation au changement climatique. Il agit donc sur l'environnement mais aussi la sécurité, la santé et le bien-être des citoyens.

Pleinement intégré dans la planification écologique, le Fond vert accompagne et finance les projets de transition écologique inscrits dans les contrats pour la réussite de la transition écologique (CRTE), les plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) et les feuilles de route élaborées dans le cadre des COP régionales.

Monsieur le Vice-président demande aux élus du Conseil Communautaire de bien vouloir autoriser le Président à déposer une demande de subvention au titre du fond vert pour la réhabilitation du gymnase.

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré :

POUR : 20 (dont 1 procuration)

CONTRE: /

ABSTENTION :

AUTORISE :

- le Président à déposer une demande de subvention Fond Vert.
- le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires qui interviendront pour mener à bien ce projet.
- le Président à signer tous documents qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance
Frédéric **GUIBERTI**



Le Président
Jean-Paul **MUSARD**

Communauté de Communes
de la VALLÉE VERTE
131, rue de la Vallée Verte - BP 21
74420 BOËGE
Tél : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65
internet : www.cc-valleeverte.fr Courriel : contact@cc-valleeverte.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 Novembre à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 19

Date de la convocation : 04 Novembre 2025

Présents : MUSARD Jean-Paul – COSTAZ Jean-Paul – DUFOURD Pierrick - CHARDON Patrick VAUDAUX Célia – Martine NOVEL - DESBIOLLES Laurent - ROCH Jacqueline - VANDERMARLIERE Gilles – GUIBERTI Frédéric – VAUDAUX Séverine - Patrick SAILLET - BONNET Pierre – VILLARET Bernard – LETONDAL Vincent - CHAUTEMPS Pierre - Julie VERDAN - BOGILLOT Emmanuel - BRON Marc.

Absents excusés : SCHERRER Fabienne - BOSSON Jean-François - Christian NAMBRIDE - DETRAZ Laurent.

Absents : BAUD-GRASSET Joël.

Pouvoirs :

- Jean-François BOSSON donne pouvoir à Patrick CHARDON.

Secrétaire de séance : Frédéric GUIBERTI.

N° 202511_01

OBJET : Validation Avant-Projet Sommaire espace sportif polyvalent (APS)

M. Patrick CHARDON, Vice-Président en charge des travaux, présente le plan masse du projet de réaménagement de l'espace sportif polyvalent. Il propose de soumettre au vote l'approbation de ce plan pour clôturer la phase Avant Projet Sommaire (APS) et transmettre un Ordre de Service à l'équipe de maîtrise d'œuvre pour lancer officiellement la phase Avant Projet Définitif (APD).

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

POUR : 18 (dont 1 procuration)

CONTRE: /

ABSTENTION : 2 (Vincent LETONDAL et Pierrick DUFOURD)

VALIDE l'Avant-Projet Sommaire de l'espace sportif polyvalent.

AUTORISE le Président à signer tous les documents administratifs, convention ,mandats et contrats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance
Frédéric **GUIBERTI**



Le Président
Jean-Paul **MUSARD**

Communauté de Communes
de la VALLÉE VERTE

131, rue de la Vallée Verte - BP 21

78420 BOËGE

Tél. : 04 50 39 03 20 - Fax : 04 50 39 15 65

internet : www.cc-valleeverte.fr / Courriel : contact@cc-valleeverte.fr

